

# Label « Towards Sustainability »

---

Les Compartiments suivants n'ont pas renouvelé leur demande d'octroi du label Towards Sustainability et le label actuel expirera le 30 juin 2024 :

- JPMorgan Funds - Climate Change Solutions Fund
- JPMorgan Funds - Europe Sustainable Equity Fund
- JPMorgan Funds - Europe Sustainable Small Cap Equity Fund
- JPMorgan Funds - US Sustainable Equity Fund
- JPMorgan Investment Funds - Japan Sustainable Equity Fund
- JPMorgan Investment Funds - Global Income Sustainable Fund

Cette décision se fonde sur une évaluation de la version 2023 de la Norme de qualité (QS23) qui entre en vigueur le 1er juillet 2024 et sur le potentiel impact de la révision des critères sur les Compartiments.

Les exclusions ESG appliquées aux Compartiments comprennent les exigences énoncées dans les Normes de qualité révisées 2021 (QS21) « Towards Sustainability » et resteront inchangées. Toutefois, les références aux Normes de qualité « Towards Sustainability » seront clarifiées pour qu'à partir du 1er juillet 2024, elles renvoient aux Normes de qualité 2021.

Les politiques d'exclusion révisées du Compartiment figurent à la section « Informations ESG » de la page du Compartiment concerné qui peut être consultée via le site Internet suivant : <https://am.jpmorgan.com/lu>.

---

Veillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: [www.jpmorganassetmanagement.com](http://www.jpmorganassetmanagement.com).

LV-JPM54858 | FR | 06/24

---